

VALLON PONT D'ARC



OFFICE DE
TOURISME

www.vallon-pont-darc.com



SAPEURS-POMPIERS
de Vallon Pont d'Arc

Dimanche 5 - 17^{ème} Raid Nature

Samedi 4 - 10^{ème} Kid Raid 07



Raid Nature
Kid Raid 07
du Pont d'Arc



4/5 avril 2015

Rhône-Alpes

ardèche
LE DÉPARTEMENT



ardèche
TOURISME

Melitta



Mairie de Vallon Pont d'Arc

Basin : Buis - Occipiens -
Secteur de Vercors -
Canton : France -
Code : 07000 -
Maire : Jean-Luc
Maire Adjoint :
Maire Adjoint :

Pont d'Arc
tourisme



Association de communes
du Vallon Pont d'Arc

Informations & réservations

04 75 88 04 01

info@raid-nature-vallon.fr

www.raid-nature-vallon.fr

RAID NATURE DU PONT D'ARC

Dimanche 5 avril 2015

> L'ÉPREUVE :

Le « Raid Nature du Pont d'Arc » est une épreuve sportive de pleine nature qui enchaîne : course à pied (prologue) sur routes, chemins et sentiers, un parcours en canoë biplace, une randonnée sportive en terrains variés, incluant divers passages, techniques, aquatiques (eau froide), passage à gué, un cross country VTT sur pistes et chemins incluant des portages.

> L'ÉQUIPE :

La course en équipe est obligatoire. L'équipe est formée d'un capitaine et d'un équipier et peut recevoir une aide extérieure de la part d'un assistant. Celui-ci peut aider * plusieurs équipes pour le matériel, l'habillage ou le ravitaillement. Son aide se limite à l'entrée des parcs à vélos et aux différents points de contrôle. L'équipe doit partir et arriver au complet.

*Il doit être muni du Pass fourni dans le dossier course.

> LE CIRCUIT :

À l'inscription, les équipes ont le choix entre le « Raid Nature » et « Aventure ». Les deux parcours sont difficiles, bien adapter son choix à sa condition physique. Attention le choix du parcours à l'inscription ne pourra pas être modifié.

> L'ÉQUIPEMENT :

Le port du casque VTT, des gants et du dossard est obligatoire pendant toute la durée de l'épreuve et pour toutes les disciplines. Le port du gilet d'aide à la flottaison fermé est obligatoire pour la portion canoë. Pour le parcours Aventure : possibilité pour l'assistant d'apporter une combinaison néoprène à la station prévue pour les passages aquatiques.

> LE MATÉRIEL :

Chaque concurrent doit fournir son VTT. L'organisation peut vous fournir des adresses de loueurs. Le matériel de canoë sera fourni par l'organisation : un canoë mono-type biplace, gilets, pagaies. L'usage de tout autre matériel canoë est interdit.

> LES CONDITIONS D'INSCRIPTIONS :

Etre âgé de 18 ans au moins. Fournir le certificat médical type joint au bulletin d'inscription (et uniquement celui-ci), une attestation sur l'honneur où le concurrent certifie savoir nager 50 m et avoir pris connaissance du règlement. Conformément à la loi n°84-610 du 16 juillet 1984, nous attirons votre attention sur l'intérêt de posséder une assurance individuelle accident couvrant les activités pratiquées. Pour participer au Challenge POMPIERS, les deux équipiers doivent fournir une attestation de leur chef de centre. Le tarif d'inscription est de 80 € par équipe et comprend l'assistance technique, les secours, le ravitaillement de l'arrivée.

> LA MARCHÉ À SUIVRE :

Renvoyez un seul dossier d'inscription par équipe, comprenant tous les justificatifs. Le nombre d'équipes participantes étant limité, les inscriptions seront acceptées

chronologiquement au fur et à mesure de la réception des dossiers complets (cachet de la poste faisant foi) et ce, jusqu'à ce que le nombre de places prévues soit atteint. Retirez vos dossiers de course, badges électroniques et vos dossards le samedi 4 avril 2015 de 14 h à 19 h. Présentez vous pour les instructions de course une demi-heure avant le départ du parcours choisi, le dimanche 5 avril 2015. L'épreuve est régie par un règlement dont sont donnés des extraits. Toute infraction entraînera la disqualification du concurrent ou de l'équipe responsable. Consultez sur notre site internet www.raid-nature-vallon.fr

Extraits du règlement :

Règlement complet sur le site internet

• Départ et arrivée

Deux départs distincts seront donnés : un pour le parcours aventure et un pour le parcours découverte. Un pointage aura lieu au départ. Les concurrents qui se présenteraient sur la ligne après le départ et dans un délai de 15 minutes seront autorisés à courir mais ne pourront prétendre à aucune déduction de temps. L'arrivée ne sera acquise qu'au passage de la ligne d'arrivée par l'équipe complète.

• Modification ou arrêt de la course

L'organisation se réserve le droit de modifier ou d'annuler tout ou partie de l'épreuve en cas de force majeure, d'éléments liés à la sécurité ou à la météorologie.

• Ravitaillement

21.1 - Les équipes doivent être en complète autonomie. Des points de ravitaillement sont cependant prévus sur les circuits, mais restent seulement des compléments.

13.4 - Les concurrents sont responsables pendant toute l'épreuve du matériel qu'ils utilisent, qu'il leur appartient ou qui leur a été prêté ou loué.

13.5 - L'association Raid Nature du Pont d'Arc décline toute responsabilité en cas de vol (de perte) ou de tout autre détérioration du matériel des participants tant lors des déplacements que des dépôts y compris les parcs à vélos.

13.5.1 - Les participants renoncent par avance à tout recours envers l'association.

• **Un « Raid Nature » dans un cadre naturel et fragile.** Pour vous faire découvrir pleinement le milieu naturel et les paysages d'Ardèche méridionale, nous avons tracé pour vous des parcours inédits. Avec les agents de L'Office National des Forêts, FRAPNA, DDAF, SGGGA, les organisateurs vous ouvrent les portes d'un cadre unique mais fragile. Les autorisations de passage sont accordées exclusivement au Raid et sur le seul jour de la manifestation.

• Désistement

6.11 - En cas de désistement de la part d'une équipe, l'organisation s'engage à rembourser les droits d'inscription sur présentation, par courrier recommandé, d'un justificatif, suivant les modalités ci-dessous :
30 jours avant la manifestation > remboursement intégral.
Entre 29 et 20 jours avant la manifestation > 80% remboursé.
Entre 19 et 11 jours avant la manifestation > 50% remboursé.
10 jours avant la manifestation > pas de remboursement.

Savourez-le, admirez-le, respectez-le !
Nous comptons sur vous !

KID RAID 07

10^e ANNIVERSAIRE

Samedi 4 avril 2015

> L'ÉQUIPE :

L'épreuve est ouverte à 100 équipes composées d'un enfant de 10 ans à 16 ans (jours anniversaire) et d'un adulte.

> DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE :

Le 10^e Kid Raid 07 se déroule sur la commune de LAGORCE samedi 4 avril 2015. Le concept des années précédentes est légèrement modifié pour devenir une véritable épreuve style mini-raïd enchaînant plusieurs disciplines sportives de plein air et découverte de l'environnement non chronométrée mais avec attribution de points où tout le monde est gagnant. Au programme de ce samedi après-midi : course d'orientation en VTT, tir à l'arc, maniabilité VTT, tyrolienne et pont de singe, randonnée sportive, ateliers ballon, ateliers "pom-pom", secourisme, connaissance sur l'environnement local.

> CE QU'IL FAUT SAVOIR :

- Inscriptions en ligne sur le site, une inscription par équipe. Toute inscription mentionnant un email valide recevra une information complémentaire quelques jours avant l'épreuve.
- Le coût de l'inscription est de 25€ par équipe,
- Chaque concurrent doit venir avec son VTT et son équipement. Le port du casque VTT et des gants est obligatoire pendant toute la durée de l'épreuve et pour toutes les disciplines.
- Le matériel de C.O., tir à l'arc, baudrier, sont fournis par l'organisation.
- Les confirmations auront lieu le samedi 4 avril de 9h00 à 11h00 à la salle des fêtes de Lagorce,
- Les VTT devront être déposés au parc à vélos (environ 4km du village de Lagorce) entre 9h00 et 11h15,
- Le départ sera donné à 12h30 pour tous. Les participants seront répartis en 3 groupes pour un étalement sur les ateliers du parcours. Temps estimé de l'épreuve : 4 h30.
- La remise des prix se déroulera à la salle polyvalente de Vallon Pont d'Arc, à 18h30

> PIÈCES À FOURNIR :

Nous attirons votre attention sur l'intérêt de posséder une assurance individuelle accident couvrant les activités pratiquées.

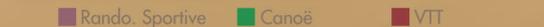
> MARCHÉ À SUIVRE POUR S'INSCRIRE :

Vous inscrire en ligne. À réception de votre bulletin d'inscription sur votre messagerie, vérifier les informations. Renvoyer le bulletin d'inscription dûment signé (attention à l'autorisation du parent), accompagné des certificats médicaux, de la copie de la pièce d'identité de l'enfant (pour l'âge) et du règlement à :

Kid Raid 07 – Office de Tourisme

**1 place de l'ancienne gare
07150 Vallon Pont d'Arc**

Le nombre d'équipes participantes étant limité, les inscriptions seront acceptées chronologiquement au fur et à mesure de la réception des dossiers complets (cachet de la poste faisant foi) et ce, jusqu'à ce que le nombre de places prévues soit atteint.



L'implication dans le développement durable et la protection de l'environnement.

L'association du Raid Nature du Pont d'Arc s'est engagée dans une politique de développement durable, soucieuse de la préservation et de la promotion de son territoire : les Gorges de l'Ardèche et ses communes associées.

Elle a mis l'accent, depuis quelques années, sur ces aspects là :

- Le tri des déchets
- De la vaisselle bio, recyclable
- De la rubalise personnalisée
- Communication principalement dématérialisée et si sur papier, sur papier recyclé et imprim-vert
- Inscription en ligne pour limiter l'usage de papiers
- Ravitaillement bio à l'arrivée pour 1200 personnes
- Pas d'utilisation de peinture
- Dématérialisation de la plaquette
- Dossards tissus réutilisables



VOTRE WEEK-END

PARRAIN 2015

PROGRAMME ET DEROULEMENT DES EPREUVES

SAMEDI 4 AVRIL 2015

9h à 11h : Confirmation des inscriptions du 10^e Kid Raid 07. Récupération des dossards, et plaques à vélos à la salle des Fêtes de Lagorce.

12h30 : Départ du 10^e Kid Raid 07 sur la place du village de Lagorce.

17h30 : Goûter des Kid raideurs à la salle des Fêtes de Lagorce.

18h30 : Remise des diplômes et cadeaux aux Kid raideurs à la salle polyvalente de Vallon Pont d'Arc.

14h à 19h : Confirmation des inscriptions du 17^e Raid Nature du Pont d'Arc à la salle polyvalente de Vallon Pont d'Arc.

DIMANCHE 5 AVRIL 2015

8h : Briefing raideurs «Aventure» et pointage de validation de présence au départ.

8h30 : Départ des concurrents du parcours «Aventure» place Allende-Neruda.

9h30 : Briefing raideurs «Raid Nature» et pointage de validation de présence au départ.

10h : Départ des concurrents du parcours «Raid Nature» place Allende-Neruda.

13h30 à 18h : Arrivée des participants des deux parcours sur le Bd Peschaire Alizon dans Vallon Pont d'Arc.

19h : Remise des prix à la salle polyvalente de Vallon Pont d'Arc.

20h : Vin d'honneur offert par la municipalité de Vallon Pont d'Arc.

QUENTIN BONNETAIN. Le 14 juin dernier, alors que tous les yeux se tournaient vers Vallon Pont d'Arc en attendant l'annonce officielle du classement ou non au patrimoine mondial de l'Unesco de la Grotte ornée du Pont d'Arc dite Grotte Chauvet, Quentin Bonnetain marquait les esprits grâce à un autre événement international tout aussi important pour notre territoire, et qui se déroulait à Valtelina, en Italie.

L'enfant du pays, devenait double Champion du Monde de Kayak (individuel et en équipe).

Une très grande fierté pour sa famille, ses amis, son club d'origine le VPA et tous ceux qui l'ont soutenu depuis ses débuts.



Quentin a repris l'entraînement pour le Marathon International des Gorges de l'Ardèche et se préparera également pour les sélections aux Jeux Olympiques de Rio en 2016.

Les bénévoles du Raid Nature du Pont d'Arc sont heureux et fiers que Quentin, enfant du pays, sportif de haut niveau ait accepté d'être le parrain de la 17^e édition de la manifestation.

Guide du spectateur

Il est conçu pour les accompagnants pour aller encourager les concurrents sur les parcours, dans des zones accessibles et bien identifiées. Il comporte des informations importantes sur l'organisation, et la découverte de notre «beau pays». **Demander le, il est gratuit.**

Remerciements aux municipalités de Vallon Pont d'Arc, Lagorce, aux institutions Conseil Général, Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche, DDS, Communauté de Communes des Grands sites, Réserve Naturelle des Gorges de l'Ardèche, aux annonceurs, sponsors, commerçants, aux clubs Vallon Plein Air, Vélo Club Vallonnais, Adhèrence, Les Amis de l'Histoire de la Région de Vallon, à tous les propriétaires terriens autorisant le passage du Kid Raid 07 et du Raid Nature du Pont d'Arc, les loueurs de canoës et tous ceux que nous aurions oubliés.

